

Département du Doubs

**Commune de
LES VILLEDIEU**

Plan Local d'Urbanisme

Plan du droit de préemption urbain
(DPU)

Echelle 1/2500

Légende :

- ● ● Limite de zones
- Périmètre du droit de préemption urbain (DPU)

Instauré par délibération du conseil municipal
le :

Le Maire

TOPOS - Atelier d'Urbanisme

Téléphone : 03.88.95.58.50 E-mail : agence.alsace@toposweb.com

